



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT
D'ENTREPRENDRE »**
« LYCEE AUGUSTE PERRET - EVRY »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO3_192
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE
Objectifs initiaux : Motiver les jeunes en valorisant leur savoir-faire. Donner du sens aux enseignements généraux.
Public(s) bénéficiaire 13 élèves de 1 ^{ère} BAC Professionnel Menuiserie-Agenceur
Descriptif du projet : Constituer chaque année une mini-entreprise assurant la conception, la réalisation, la promotion et la commercialisation d'un produit. La conception et la réalisation du prototype ont été réalisées
Territoire(s) d'expérimentation : Lycée Auguste Perret sis à EVRY, classé en Zone Violence.
Valeur ajoutée du projet : Le projet permet de lier les enseignements généraux aux enseignements professionnels par un réinvestissement de ceux-ci, et de donner une finalité aux apprentissages.
Partenaires opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Association Entreprendre pour Apprendre (2) Partenaires effectifs du projet : Association Entreprendre pour Apprendre
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : FEJ (2) Partenaires effectifs du projet : FEJ
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Décembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 20 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Lycée Auguste Perret Académie : VERSAILLES Ville : EVRY
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CREDOC



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction	5
I. Rappel des objectifs du projet	6
II. Public bénéficiaire du projet	7
A. Analyse quantitative	7
B. Analyse qualitative	7
1. Public initialement visé	7
2. Bénéficiaires directs	7
3. Bénéficiaires indirects	7
III. Déroulement du projet	8
A. Actions mises en œuvre	8
B. Partenariats	9
C. Pilotage	9
IV. Résultats du projet	10
A. Enseignements	10
B. Facteurs de réussite	11
C. Difficultés rencontrées	11
D. Poursuite du projet	11
E. Transférabilité du dispositif	11
Conclusion	12

Introduction (une page maximum)

Le lycée professionnel Auguste Perret est confronté, comme beaucoup d'autres, à un absentéisme important et à un désintérêt des élèves pour les matières générales. Les élèves ne sont pas toujours persuadés de l'intérêt de ces dernières, et de leur utilité dans la formation qu'ils suivent.

Souvent en mal avec l'Ecole, ils ne sont motivés que par la dimension manuelle de leur formation, sans se poser de question quant à la pertinence de celle-ci dans un contexte plus global.

Il convenait donc d'essayer de corréliser les disciplines générales et les enseignements professionnels dans un projet global qui contextualiserait les différentes approches.

De plus, ce projet permettrait de placer le savoir-faire acquis dans une approche plus générale du métier et de découvrir les interactions métier-environnement.

La constitution d'une mini-entreprise, en permettant aux élèves d'appréhender les contraintes en amont et en aval de leur objet, devait, sans doute partiellement, répondre à ces enjeux.

Le travail sur ces contraintes devait permettre d'intégrer et de faire accepter comme nécessaires les apprentissages généraux.

Enfin, la conception et la réalisation d'un objet par les élèves eux-mêmes était censé les motiver en leur faisant montre d'une cohérence et d'une finalité à leurs apprentissages.

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

Le projet est utilisé à fin de développer la motivation des élèves en valorisant leur savoir-faire. Les objets conçus ayant une finalité concrète et devant être exposés aux yeux du public, ils se doivent d'être parfaits et sont source de fierté pour les élèves.

Il est également destiné à faire accepter aux élèves l'intérêt des enseignements généraux dans leurs apprentissages, par la mise en œuvre de ceux-ci pour la réussite du projet.

Pour atteindre ces finalités, les élèves devront découvrir et connaître le contexte de fonctionnement de leur entreprise, support de leur action.

Il leur faudra également définir clairement l'objet à concevoir pour tenir compte de l'intérêt qu'il suscite et de sa diffusion potentielle. Cette phase, rarement perçue par les élèves, doit permettre de contextualiser leur travail. Ceux-ci ayant souvent tendance à considérer que la finalisation du produit est une fin en soi.

Il conviendra, pour finir, de réaliser l'objet en nombre et d'en assurer la commercialisation.

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCO3_192	Nom de l'établissement	Lycée Auguste Perret	
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	15	3	18	10
Adultes	2		2	
Nombre total de bénéficiaires	17	3	20	10

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	18
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	18
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	18
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	18

2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	2
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	Réalisation
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Décrire précisément le public initialement visé par le projet.

Ce projet s'adressait à tous les élèves de 2^{nde} ou 1^{ère} Bac Professionnel. Les équipes enseignantes intéressées ciblaient les élèves de 1^{ère} Bac Pro Menuisier-Agenceur. Cette classe, à effectif d'environ 20 élèves était également sollicitée pour d'autres projets.

Ces élèves ont généralement choisi la filière dans laquelle ils se trouvent. Ils ont toutefois, pour certains, des difficultés à accepter les contraintes du système scolaire.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Les bénéficiaires faisaient partie de la classe visée. Ce sont tous des garçons de 18-19 ans. Ils ont manifesté de l'intérêt pour l'idée de ce projet lorsque celle-ci leur a été présentée.

Certains ont tout de suite pris à leur compte la dimension juridique de l'entreprise et ont parfois cherché à s'imposer. Ce qui a généré, la première année, quelques tensions.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Pas de constat.

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

Le déroulement décrit ci-dessous, concerne l'année passée. Toutefois, l'organisation de l'année précédente est globalement la même, à ceci près que la mini-entreprise précédente n'a pu, en raison d'un démarrage tardif, mener son action à bout.

A. Actions mises en œuvre

Le projet a été présenté à la classe en début d'année. Les différentes étapes ont été évoquées, ainsi que l'engagement que cela impliquait. Les finalités et la possibilité de participer à des concours a également été abordé. Ce dernier point n'a pas suscité d'engouement particulier.

Démarrage du projet :

- Présentation, en collaboration avec EPA, le 18 septembre 2012
- Réunion avec les professeurs encadrants et le parrain le 16 octobre 2012
- Démarrage avec les élèves le 27 novembre 2012

Mise en place du projet :

Cette phase, interrompue par une période de stage de 4 semaines, s'est déroulée sur 3 mois. Les élèves ont réalisé un brainstorming, qui leur a permis de trouver 2 idées : une boîte « magique » (range-tout) en bois transportable dans un sac, et un set de bureau multifonctions en bois.

Après avoir étudié la faisabilité des 2 produits, puis réalisé une étude de marché en ligne, les élèves ont finalement retenu le set de bureau. Il s'agit d'une tour en bois à poser, avec divers compartiments pour ranger tous les accessoires de bureau (stylos, règle, post-it, clé USB, trombones...).

Parallèlement, les élèves ont élu un PDG et un DG et ont créé 2 logos. Ils ont vendu pour 160€ d'avances remboursables (100% d'investisseurs extérieurs à l'établissement).

Réalisation :

Ils ont conçu et dessiné leur set de bureau à l'aide d'un logiciel et ont réalisé un prototype en atelier.

Dans le même temps, ils avaient commencé à remplir le dossier du concours Eveil CCI 91 et comptaient participer au salon de la mini-entreprise organisé par la CCI 91 le 15/04/13

Bien que seule la mise en production reste à réaliser et malgré l'intérêt suscité par la participation aux concours, les élèves ont décidé de la clôture de leur entreprise le 14 mai 2013 avant leur départ en stage.

Moyens mis en œuvre :

Le projet ne demandait pas de mise à disposition particulière de moyens. Ainsi, un espace de 2 heures avait été aménagé dans l'emploi du temps pour la réalisation de ce projet qui permettait aux enseignants concernés et aux élèves d'être disponibles.

Les deux enseignants, la professeure-documentaliste et un enseignant de menuiserie, ont assisté les élèves tout au long de l'action. L'association partenaire est intervenue 6 fois auprès des élèves pour ponctuer les grandes étapes.

Communication :

Les élèves ont eux-mêmes élaboré et administré le questionnaire sur un support informatique en ligne. La diffusion de l'adresse a été faite auprès des enseignants du lycée et de quelques membres de leurs familles.

Ils ont obtenu de nombreuses réponses leur permettant de prendre leur décision.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Entreprendre pour Apprendre	Association	Opérationnel	Existant	Appui à la mise en place. Appui technique
FEJ	Institutionnel	Financier	Existant	Financement

C. Pilotage

L'équipe de pilotage du projet était constituée de deux enseignants à temps plein, un professeur de menuiserie et un professeur documentaliste, en interne et de la représentante de l'association Entreprendre Pour Apprendre.

Les différents membres chargés du pilotage se sont retrouvés à 7 reprises durant l'année.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

Quatre constats peuvent être principalement faits de cette expérience.

Lier les enseignements professionnels et les enseignements généraux pour donner de la cohérence à la formation, par le biais d'un projet de cet ordre, ne peut se faire sans la participation des enseignants des matières générales. Les compétences doivent être croisées. Un seul enseignant du domaine professionnel ne peut à lui seul être porteur de cette cohérence.

En conséquence, cet objectif n'a pu être atteint que partiellement et de la seule volonté des élèves participants. Un projet de cet ordre n'a donc de sens que par l'adhésion, le soutien et le support d'un maximum d'enseignants de l'équipe pédagogiques.

Les élèves ont du mal à concevoir leur futur métier comme un ensemble à ce stade de leur formation, très peu se projettent comme chef d'entreprise. De fait, l'entrée par la constitution d'une entreprise n'est peut-être pas une approche adéquate dans des formations professionnelles pour lesquelles le salariat est très présent. Cette entrée a semblé rébarbative à de nombreux élèves et les démarches avant de rentrer dans « le concret » ont paru longues.

Peut-être serait-il judicieux de mener à bien la constitution juridique de l'entreprise comme une nécessité pour exploiter le potentiel de l'objet créé.

Toutefois, il est bon que les notions d'opportunité soit mises en avant et que les élèves soient mis en contact avec une « clientèle » afin de développer le volet qualitatif de leurs productions.

La constitution d'une mini-entreprise se surajoutant aux enseignements met à mal la participation des élèves. Ceux-ci sont très soucieux du suivi de leur présence à l'école et consacrer deux heures hebdomadaires en plus de l'horaire obligatoire ne fait, pour beaucoup, pas question.

L'intégration complète dans les enseignements pose toutefois aux enseignants un problème de cohérence dans leurs progressions et d'intégration dans les référentiels.

Cette dernière solution impliquerait également que tous les élèves soient parties prenantes au projet.

La durée du projet, sur une année scolaire, est à la fois trop longue et trop courte.

Trop longue, car, si le rythme de l'action n'est pas enlevé, les élèves s'épuisent et se démobilisent. Or, les périodes de formation en entreprise qui coupent la dynamique du projet obligent les enseignants, qui se plaignent déjà de ne pas voir assez les élèves, à relancer le processus chez des jeunes qui ont du mal à se projeter.

Trop courte, car la phase de démarrage ampute trop sur le temps contraint par les participations aux différents concours. La réflexion et la décision de participer devraient donc se faire l'année n-1.

B. Facteurs de réussite

En regard des principaux enseignements tirés, il apparaît nécessaire d'avoir une équipe de suivi enseignante cohérente, motivée et dynamique. Celle-ci doit intégrer la notion de projet dans ses progressions.

Par ailleurs, la dynamique de projet devrait venir davantage des élèves eux-mêmes. Proposer en début d'année un projet de ce type ne suscite que peu l'engouement.

C. Difficultés rencontrées

Malheureusement, en raison d'un manque de temps à consacrer au projet (les heures de mini-entreprise venant s'ajouter aux autres activités pratiquées par les 3 élèves le mardi après-midi et aux révisions), les élèves ont décidé d'arrêter le projet. Ce dernier était également difficile à porter par 3 élèves seulement. Le manque de participation collective est également un facteur d'échec.

Les sections de menuiserie sont très sollicitées pour des travaux extérieurs de d'autres projets. La surcharge des enseignants de cette section nuit à leur disponibilité.

Les enseignants ne se sentent pas capable d'aborder seuls les « à côtés » de leur discipline, et se reposent beaucoup sur la structure d'accompagnement pour intégrer les dimensions entrepreneuriales.

Les autres difficultés sont inhérentes aux enseignements tirées et présentés supra.

D. Poursuite du projet

Le projet ne sera pas reconduit en l'état. La motivation des enseignants n'y étant pas, les résultats étant décevants, le financement de l'accompagnement par l'association EPA n'étant pas pérennisé, le lycée n'a pas les moyens de poursuivre dans cette voie.

E. Transférabilité du dispositif

Le projet est transférable dans la mesure où :

- La participation à un projet suscite un engouement collectif. Pour ce faire, il convient de créer les conditions nécessaires à cette émergence.
- L'équipe d'encadrement est nombreuse et cohérente pour être en mesure de relancer la dynamique.
- Le projet sert de base aux enseignements.
- Le temps imparti est intégré aux emplois du temps.

Conclusion (une page maximum)

Les élèves, même s'ils n'ont pas mené leurs projets à leurs termes, ont sans conteste tiré profit de leur expérience. Toute action mise en place laisse toujours quelques traces et sème quelques graines prêtes à germer.

Ceux que j'ai rencontré sur ce sujet, et qui ont participé activement, m'ont tous affirmé avoir apprécié cette expérience par la vision nouvelle qu'elle leur a apporté. Je ne doute pas qu'elle leur serve un jour. Le dommageable est, sans doute, d'avoir touché si peu de jeunes.

Entreprendre demande une maturité que n'ont peut-être pas encore de jeunes adolescents. Leurs priorités, même s'ils sont en enseignement professionnel, ne sont pas toutes portées vers un futur professionnel à moyen terme. Leur adhésion dépend donc beaucoup de la manière dont le projet leur est proposé.

La mise en œuvre de ce dernier a également permis d'enrichir l'expérience des enseignants. Les enseignements tirés par les différents protagonistes serviront de base à de futurs engagements qui ne manqueront pas de se faire jour.

Sans le financement du FEJ, le support par l'Association EPA n'aurait pu être mis en place en raison des choix opérés par l'établissement. Aussi, il convient ici de remercier ce fond pour son aide.

Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
 - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
-

